



RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

GRAND PARIS GRAND EST



ÉDITO

Créé le 1^{er} janvier 2016, l'Établissement public territorial a parcouru un long et beau chemin depuis 4 ans. La mobilisation collective des élus et des services a directement contribué au développement de services publics innovants pour les 400 000 habitants et en lien avec les 14 Villes du Territoire.

La vitalité, la singularité et l'identité de notre Territoire résident dans un mot, **la diversité**.

Une diversité qui se caractérise par au moins trois aspects :

- une diversité d'espaces qui rend le cadre de vie si agréable ;
- une diversité de population entre les Villes et entre les générations ;
- une diversité économique et sociale qui est une force autant qu'un défi pour l'action publique.

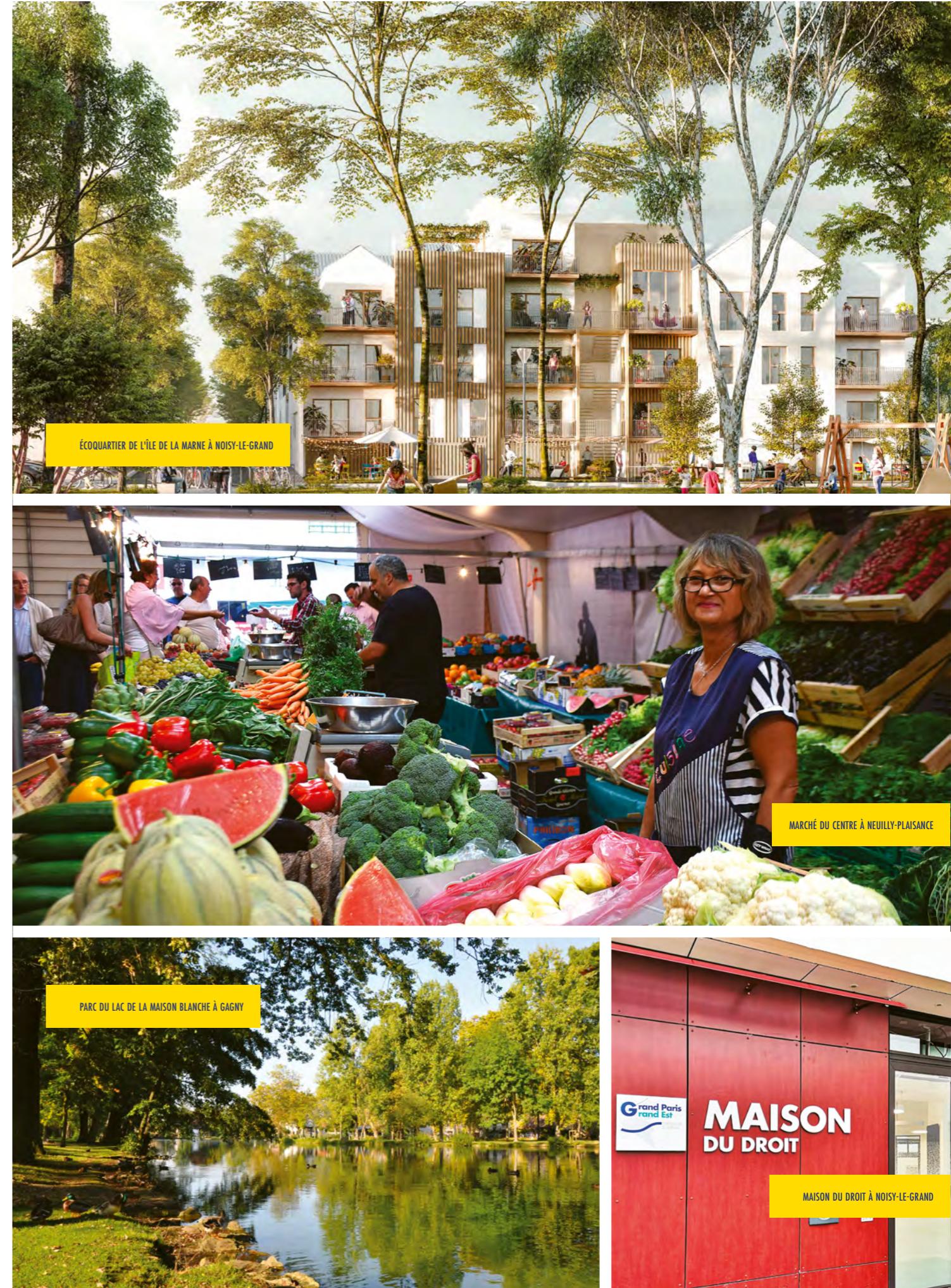
Grand Paris Grand Est s'engage au quotidien pour apporter des réponses adaptées aux besoins des habitants, des entreprises et des Villes du Territoire. En 2019, Grand Paris Grand Est a conduit et s'est engagé dans des projets majeurs sur de nombreuses thématiques (prévention des déchets, travaux d'assainissement, aménagement du Territoire, lutte contre le réchauffement climatique, développement économique, insertion et emploi, mobilités, habitat...), démontrant quotidiennement la qualité des réalisations et la plus-value de ses interventions.

La publication de ce rapport d'activité est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des élus de Grand Paris Grand Est, des communes du Territoire, des agents de l'EPT et de l'ensemble de nos partenaires pour les actions réalisées en 2019 et pour celles qui seront portées en 2020 avec énergie, détermination et conviction pour le service public.

Claude CAPILLON,
Président de Grand Paris Grand Est

SOMMAIRE

Un territoire où il fait bon vivre	6
Un territoire attractif et dynamique	8
La gouvernance et le Bureau	10
Les compétences et l'organisation des services	11
Une année en images	12
Prévention et gestion des déchets	14
Eau et assainissement	18
Déplacements et mobilité durable	22
Aménagement et urbanisme	26
Habitat, renouvellement urbain et politique de la ville	30
Développement économique	34
Emploi, formation, insertion	38
Dans les coulisses de Grand Paris Grand Est	42
Finances	43
Stratégie, coopérations et communication	44
Ressources humaines	47
Systèmes d'information	49
Affaires juridiques, commande publique	51



UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Situé entre les faubourgs de Paris et les grandes terres agricoles de Seine-et-Marne, le territoire fait le lien entre métropole dense et ville périurbaine. Grand Paris Grand Est porte la vision d'une nouvelle urbanité, en faveur de la qualité de vie des habitants, respectueuse des espaces naturels et des identités locales, au sein d'une métropole mondiale attractive et dynamique.

Créé le **1^{er} janvier 2016**.

1 des 11 Établissements Publics Territoriaux (EPT) composant la Métropole du Grand Paris.

14 communes, 1 Territoire :

- Clichy-sous-Bois;
- Montfermeil;
- Coubron;
- Neuilly-Plaisance;
- Gagny;
- Neuilly-sur-Marne;
- Gournay-sur-Marne;
- Noisy-le-Grand;
- Le Raincy;
- Rosny-sous-Bois;
- Les Pavillons-sous-Bois;
- Vaujours;
- Villemomble.

➤ Superficie de **72 km²**.

Une population jeune



- **399 809** habitants.
- **30%** des habitants ont moins de **20 ans**.



PRÈS DE 40 % DE MAISONS INDIVIDUELLES

Grand Paris Grand Est est un territoire à dominante résidentielle : **70 % des surfaces bâties sont consacrées au logement**. L'occupation du sol est largement marquée par le tissu pavillonnaire avec l'une des plus importantes proportions d'habitat individuel de la métropole (près de 40 % de maisons individuelles), reflétant ainsi le « rêve d'habiter » d'un grand nombre de Français.

Nos 14 Villes comptent des quartiers historiques anciens et des quartiers pavillonnaires aux qualités architecturales et à l'identité affirmées. Un patrimoine moderne et contemporain contribue également à l'intérêt du territoire.

DU VERT !

Le milieu naturel et semi-naturel représente **15 %** du territoire.

S'étendant des bords de la Marne au sud, au canal de l'Ourcq au nord, Grand Paris Grand Est est doté de nombreux espaces verts préservés : grandes étendues boisées, parcs et zones naturelles en bord de canal ou de fleuve. Ils composent un cadre de vie rare au sein de la Métropole du Grand Paris, avec des continuités écologiques uniques offrant une biodiversité protégée.

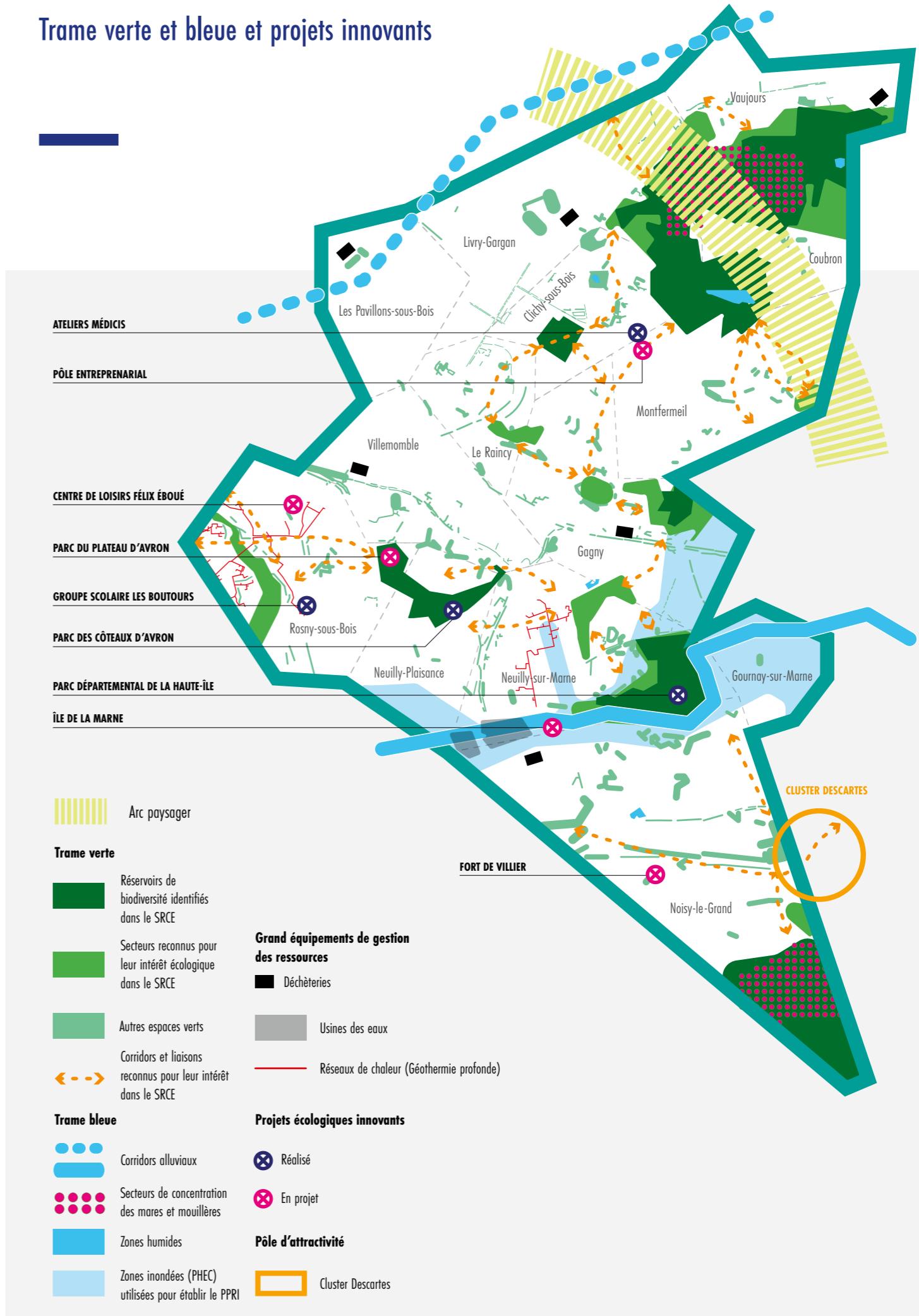
Ses parcs et bois sont répartis sur tout le territoire :

- le parc de la Poudrerie (**137 ha**);
- la forêt de Bondy (**141 ha**);
- le bois Saint-Martin (**278 ha**);
- le parc de la Haute-Île (**65 ha**).

Ces espaces peuvent être reliés en vélo ou à pied grâce à des pistes cyclables et à la promenade de la Dhuys, longue de **27 km**. Deux pistes cyclables longent les bords de la Marne et le canal de l'Ourcq, qui traversent le Territoire.

La géographie est caractérisée par des coteaux et des vallées. Elle offre des vues exceptionnelles et des perspectives intéressantes sur le grand paysage métropolitain.

Trame verte et bleue et projets innovants



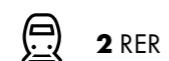
UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Bénéficiant de la présence de grands groupes et structuré par des pôles économiques attractifs, le Territoire ne manque pas de projets d'aménagement et de développement, avec à la clé la création de nombreux emplois.

L'offre de transports est également amenée à s'enrichir dès 2024 dans le cadre du Grand Paris Express.



UN TERRITOIRE ACCESSIBLE



2 RER



60 lignes de bus



3 autoroutes



2 lignes de tramway

Les pôles d'activités majeurs et l'ensemble du territoire, déjà bien desservis, vont prochainement bénéficier de la mise en œuvre de plusieurs projets structurants :

- le métro du Grand Paris Express (3 lignes et de nouvelles gares);
- le prolongement de la ligne 11 de métro jusqu'à Noisy-Champs (4 nouvelles gares);
- le TZen3 reliant Paris aux Pavillons-sous-Bois et à Livry-Gargan.

UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

- Plus de **30 000** entreprises.
- **105 000** emplois.

Porte d'entrée de l'aire métropolitaine, le territoire compte plusieurs pôles économiques attractifs.

➤ Les pôles d'échelle métropolitaine

- **Le pôle de Rosny-sous-Bois** structuré autour de l'A86, l'A3, le RER E, les lignes de Métro 11 et 15 Est à venir, les centres commerciaux Domus et Rosny 2, les opérations d'aménagement Rosny Métropolitain et la ZAC Coteaux Beauclair.
- **Noisy-le-Grand**, structuré autour de l'A4, des lignes du RER A et des métros 15 Sud, 16 et 11 à venir. Sa dimension tertiaire est particulièrement marquée avec la présence d'importants sièges sociaux au Mont d'Est. L'opération d'aménagement Maille Horizon Nord confortera cette position avec 60 000 m² d'activités économiques supplémentaires.
- La polarité Nord, en cours de développement avec le **grand secteur de renouvellement urbain de Clichy-sous-Bois/Monfermeil**, s'appuie sur la mise en service du tramway T4 en 2019. La future gare du Grand Paris Express (métro 16), les Ateliers Médicis et la ZAC Cœur de ville à Monfermeil permettront le développement et le rayonnement de ce secteur à une échelle métropolitaine.
- **Le pôle métropolitain de Neuilly-sur-Marne** avec ses grands projets d'aménagement et d'ensembles urbains en cours de réalisation. Ce secteur, qui concentre des organismes de formation sanitaire et sociale (2 200 étudiants) et des établissements de santé importants (Ville Evrard et Maison Blanche), a pour ambition de devenir un pôle de formation régional de pointe et un pôle économique dans le secteur de la santé. La ZAC de Maison Blanche prévoit notamment 40 000 m² d'activités économiques, dont 21 000 m² pour les activités artisanales et 19 000 m² de bureaux.

➤ Les pôles d'échelle communale

➤ **Les centres urbains historiques** (Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Villemomble, Gagny, Gournay-sur-Marne, Coubron, Vaujours, Neuilly-Plaisance) jouent un rôle de proximité et d'attractivité autour des fonctions résidentielles particulièrement importantes.

➤ **Les abords des ex-nationalées** sont des lieux stratégiques de développement et d'aménagement économique (boulevard de Chanzy, centre-ville de Livry-Gargan et Poudrerie Hochailles) en lien avec les projets de transports en commun (TZen3 et TCSP RN34).



LA GOUVERNANCE DE GRAND PARIS GRAND EST

Depuis sa création, l'EPT compte 80 Conseillers territoriaux qui se réunissent environ une fois par mois pour définir les grandes orientations des politiques publiques. Le bureau est composé des Maires des 14 communes qui sont également Président et Vice-Présidents de Grand Paris Grand Est. Cette instance décisionnelle se réunit entre deux et quatre fois par mois pour orienter et piloter l'action du Territoire.

CHIFFRES-CLÉS

11 Bureaux délibératifs

9 Conseils de Territoire

311 délibérations votées

LES ÉLUS MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF AU 17 JUILLET 2020.



Xavier LEMOINE
Président de Grand Paris Grand Est
Maire de Monfermeil



Brigitte MARSIGNY
1^{er} Vice-présidente en charge de l'urbanisme
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Maire de Noisy-le-Grand - Conseillère régionale d'Île-de-France



Rolin CRANOLY
Vice-président en charge de la politique de la ville, de l'habitat et du rayonnement culturel
Maire de Gagny



Zartoshte BAKHTIARI
Vice-président en charge du renouvellement urbain
Maire de Neuilly-sur-Marne



Dominique BAILY
Vice-président en charge des politiques de prévention et de l'accès aux droits
Maire de Vaujours



Pierre-Yves MARTIN
Vice-président en charge des finances, de l'administration générale et de l'achat responsable - Maire de Livry-Gargan



Christian DEMUYCK
Vice-président en charge des opérations d'aménagement
Maire de Neuilly-Plaisance



Éric SCHLEGEL
Vice-président en charge du logement - conférence intercommunale du logement
Maire de Goussainville



Jean-Michel BLUTEAU
Vice-président en charge de l'assainissement et du plan baignade - Maire de Villemonble
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Katia COPPI
Vice-présidente en charge des transports et des mobilités - Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis



Jean-Paul FAUCONNET
Vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets
Maire de Rosny-sous-Bois



Olivier KLEIN
Vice-président en charge des équipements sportifs, des Jeux Olympiques, de la formation, de l'emploi et de l'insertion
Maire de Clichy-sous-Bois



Jean-Michel GENESTIER
Vice-président en charge du développement économique
Maire du Raincy



Ludovic TORO
Vice-président en charge de la santé, de l'environnement, de la transition écologique et du Plan Climat Air Énergie territorial
Maire de Coubron - Conseiller régional d'Île-de-France

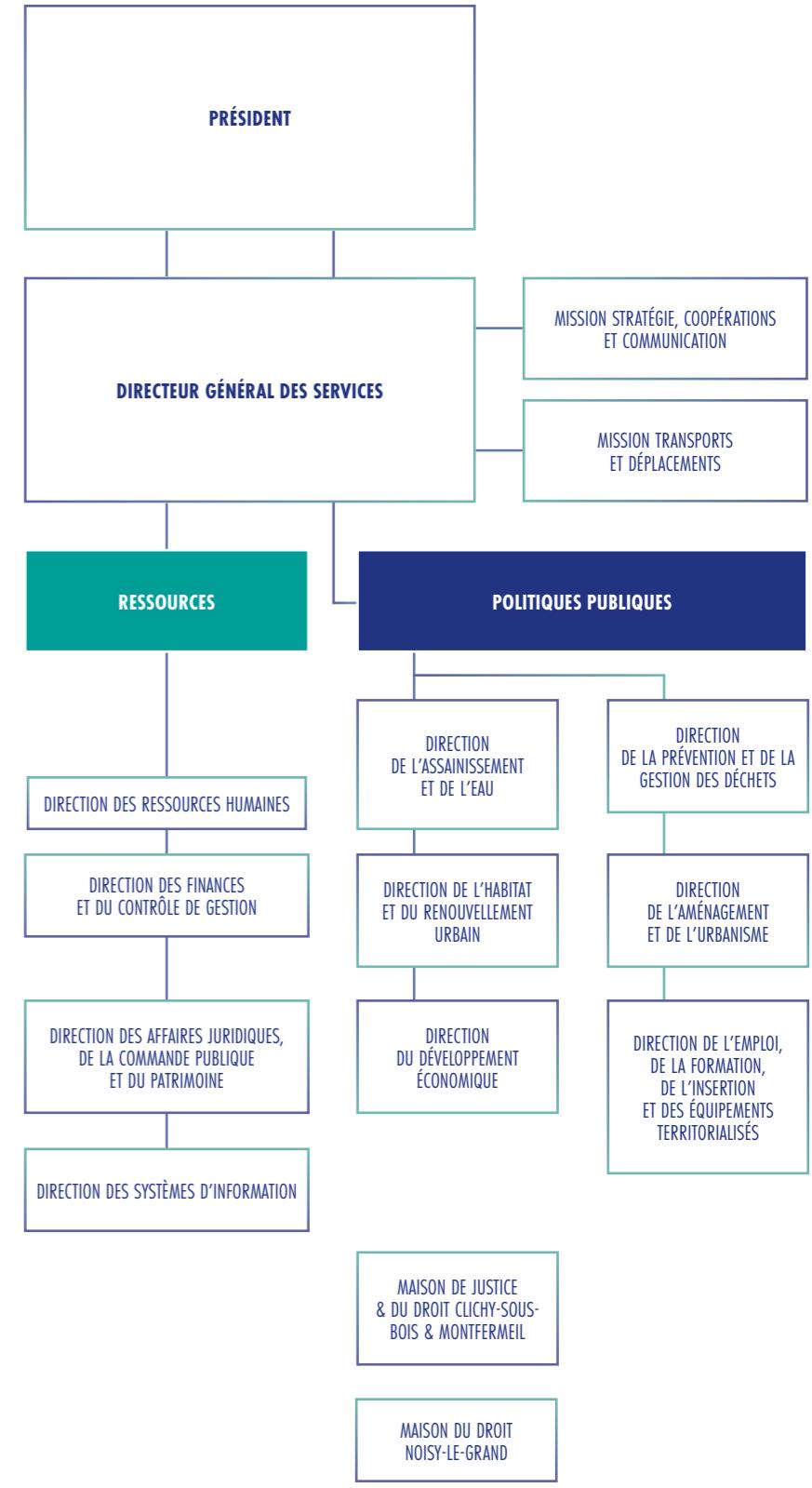
COMPÉTENCES ET ORGANISATION DES SERVICES

LES COMPÉTENCES DE GRAND PARIS GRAND EST

- Prévention et gestion des déchets.
- Eau et assainissement.
- Mobilités et déplacements.
- Habitat.
- Politique de la ville.
- Renouvellement urbain.
- Aménagement et urbanisme.
- Plan climat air énergie territorial.
- Développement économique.
- Emploi, formation et insertion sur les Villes de Clichy-sous-Bois et Monfermeil.
- Accompagnement sur les clauses d'insertion.

ORGANIGRAMME

Au 01/07/2020.



C'ÉTAIT EN 2019

Une année en images



PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

CHIFFRES-CLÉS

144 571 tonnes
d'ordures ménagères



Ordures ménagères résiduelles, d'emballages/papiers et d'encombrants traitées par le SYCTOM sur le territoire (hors Monfermeil et Gournay-sur-Marne).

8 958
foyers



Foyers sensibilisés aux nouvelles consignes de tri en porte-à-porte.

1 027
habitants



Habitants informés sur le tri ou le gaspillage alimentaire en pied d'immeuble ou dans des ateliers.

6 544
enfants



Enfants sensibilisés au tri et à la gestion globale des déchets lors d'animations scolaires et dans les centres de loisirs.



Grand Paris Grand Est

- Assure la fourniture et la maintenance des contenants et bacs de poubelles.
- Gère la collecte des déchets en porte-à-porte, en apports volontaires et l'exploitation des déchèteries.
- Gère la collecte des déchets des services municipaux.
- Assure le traitement des déchets ménagers et assimilés, des déchets des services municipaux et des déchets des marchés alimentaires.
- Conduit la gestion des études et des travaux des déchèteries-recycleries.
- Met en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention.

Faits marquants en 2019

- Réalisation d'un calendrier de collecte pour tous les habitants.
- Mise en place des extensions de consignes de tri sur la partie du territoire encore non concernée (Gagny, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Rosny-sous-Bois).
- Harmonisation des outils de communication et des couvercles des bacs de collecte sélective.

HARMONISATION ET CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES PUBLICS

Les déchèteries assurent un service public permettant aux habitants d'évacuer les déchets non collectés en porte-à-porte, de réduire les dépôts sauvages et de favoriser le recyclage ou la valorisation des matières.

Depuis mi-2018, les déchèteries transférées par les Villes au Territoire ont été mises en réseau pour faciliter l'accès des habitants à ce service public.



UNE POLITIQUE D'HARMONISATION ET DE CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS POURSUIVIE EN 2019

- Des travaux de remise aux normes de la déchèterie de Livry-Gargan – fermée au public pour des raisons de sécurité – ont été menés en 2019. Ils ont permis une réouverture en février 2020.
- Le projet de création d'une déchèterie-recyclerie à Neuilly-sur-Marne a été poursuivi en 2019. Cet équipement remplira 4 fonctions: la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation.

Ce projet a pour objectifs de :

- favoriser le recyclage et la valorisation de la matière dans des conditions techniques et économiques innovantes;
- limiter la multiplication des dépôts sauvages;
- limiter les tonnages pris en charge lors de la collecte classique des ordures ménagères;
- redonner une seconde vie aux déchets (le réemploi et la réutilisation seront les axes privilégiés avant la solution ultime de l'élimination).

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Les agents de l'EPT ont sensibilisé une diversité de publics à la réduction et au tri des déchets.



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI ET OPTIMISATION DES PRESTATIONS

La distribution d'un calendrier de collecte et d'un mémo-tri a permis d'informer les habitants d'un changement des consignes de tri. 8 958 foyers ont ensuite été sensibilisés par une action en porte-à-porte des éco-animateurs du SYCTOM et des conseillers prévention de Grand Paris Grand Est.

Les outils de communication ont été homogénéisés: affiches annonçant le changement, stickers consignes de tri, panneaux locaux poubelles, mémo-tri, règles à destination des écoliers, sacs de pré-collecte; 1 451 stickers poubelle et 1 213 affiches pour les locaux poubelles.

AMÉLIORATION DE LA DESSERTE SUR DES ZONES NON OU MAL ÉQUIPÉES

67 bacs supplémentaires de tri sélectif ont été implantés sur les collectifs des Fauvettes à Neuilly-sur-Marne. Une sensibilisation en porte-à-porte a été menée par les éco-animateurs du SYCTOM : **2 519 foyers ont été rencontrés** et **377 élèves de CM1 ont été sensibilisés**.

HARMONISATION DE LA SIGNALÉTIQUE

En cohérence avec l'extension des consignes de tri, Grand Paris Grand Est a décidé d'harmoniser en 2019 les couleurs des couvercles des bacs de tri en jaune afin de faciliter le geste de tri et la compréhension des habitants sur les villes de Pavillons-sous-Bois, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand et Villemomble.

L'année 2019 a aussi permis :

- de lancer, avec le SYCTOM, l'expérimentation de la collecte et du traitement des biodéchets dans certaines écoles, collèges, lycées et sur un marché;
- de recenser les restaurants pour la collecte des déchets alimentaires (70 restaurants et 1 marché forain se sont portés volontaires);
- d'aider les Villes à préparer leur dossier de demande de subventions au SYCTOM pour le financement de tables de tri et autres outils;
- de participer à la création de nouveaux outils de communication (rubrique déchets du site internet de l'EPT, application Territoire réemploi).

➤ Zoom Mise en place des actions de l'appel à projet CITEO

Dès janvier 2019, les actions de l'appel à projets CITEO ont été déployées. Grand Paris Grand Est est lauréat de l'appel à projets de CITEO (entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques) sur 3 axes.

- Mise en place des extensions des consignes de tri à l'ensemble des emballages sur les 5 communes ne bénéficiant pas encore de ce service : Gagny, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Rosny-sous-Bois.
- Amélioration de la desserte sur des zones non ou mal équipées.
- Optimisation de la collecte de proximité.

CAP SUR 2020

- Création d'un Schéma directeur des déchèteries du Territoire.
- Ouverture au public des déchèteries de Livry-Gargan et Neuilly-sur-Marne.
- Rédaction d'un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés.
- Implantation de bornes d'apport du verre supplémentaires.
- Étude d'optimisation technique et financière de la collecte des déchets ménagers et assimilés.
- Mise en place de zones de réemploi dans les déchèteries.
- Mise en place des collectes de biodéchets dans certains établissements scolaires et marchés.

EAU ET ASSAINISSEMENT

CHIFFRES-CLÉS



TRAVAUX DE CURAGE DU LAC DU CUR À NOisy-le-GRAND

Grand Paris Grand Est

- Assure la collecte des eaux usées et pluviales sur le territoire et leur évacuation vers les réseaux situés en aval.
- Gère le réseau d'assainissement territorial.
- Réalise le contrôle des raccordements au réseau public.

Ces actions visent des objectifs de salubrité publique, de protection du milieu naturel et de prévention des inondations.

Faits marquants en 2019

- Notification du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Schéma directeur d'assainissement.
- Signature du protocole d'engagement baignade formalisant l'engagement du Territoire pour améliorer la qualité des eaux de la Marne.
- Augmentation du volume de travaux d'investissement.

UNE GESTION OPTIMISÉE DU RÉSEAU

La Direction assainissement et eau mène de nombreuses actions afin d'améliorer la collecte des eaux usées et pluviales et la gestion du réseau d'assainissement territorial.



Le réseau d'assainissement territorial de collecte des eaux usées et pluviales du territoire est composé de plus de **1 000 km** de canalisations et d'ouvrages annexes: **49** bassins de régulation, **40** postes de relèvement-refoulement, **12** postes anti-crue, regards, grilles et avaloirs, etc.

RÉALISATION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

- Réhabilitation du réseau d'assainissement.
- Création de nouveaux réseaux.
- Réalisation d'études stratégiques, patrimoniales, sur la connaissance ou le fonctionnement des ouvrages, notamment Schéma directeur et baignade.

ENTRETIEN DU RÉSEAU

- Curage et entretien préventif des canalisations, des ouvrages d'engouffrement et des postes de refoulement.
- Dérisation du réseau.
- Interventions curatives suite à un dysfonctionnement repéré.
- Contre-visites des propriétés diagnostiquées non conformes.

INSTRUCTION DES DEMANDES

- Instruction des certificats de conformité de raccordement au réseau d'assainissement (lors de ventes immobilières).
- Promotion et accompagnement pour la mise en œuvre de techniques de gestion à ciel ouvert des eaux pluviales.
- Instruction de la partie relative à l'assainissement des permis de construire et des certificats opérationnels d'urbanisme (CUb).
- Instruction des demandes de création de branchement.
- Suivi des rejets non domestiques.
- Suivi des rejets d'eaux d'exhaure.

Zoom Des acteurs complémentaires

En matière de production et de distribution d'eau potable, Grand Paris Grand Est est adhérent depuis 2017 au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDF). Les 14 communes sont principalement alimentées en eau potable par l'usine de Neuilly-sur-Marne qui fournit chaque jour en moyenne 269 000 m³ d'eau à environ 1,68 million d'habitants de l'est de la banlieue parisienne. La commune de Noisy-le-Grand est alimentée par l'eau de la Seine en provenance de l'usine de Choisy-le-Roi. Depuis le 1^{er} janvier 2011, les missions du service public de l'eau sont réalisées dans le cadre d'un contrat de délégation de service public dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2022, conclu par le SEDIF avec Veolia Eau d'Île-de-France.

Le transport et l'épuration des eaux usées et pluviales sont réalisés par le Département de Seine-Saint-Denis et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES ET MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS, RUE MÉDÉRIC, NEUILLY-PLAISANCE

DES PROJETS AMBITIEUX ENGAGÉS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

L'ANNÉE 2019 A PERMIS :

- d'augmenter le volume de travaux d'investissement;
- d'initier le Schéma directeur d'assainissement;
- d'engager le plan d'action pour la mise en conformité du système de collecte avec l'objectif de baignade en Marne;
- d'initier le Système d'Information Géographique (SIG) avec la solution Lizmap qui permet aux agents de consulter la base de données du réseau d'assainissement.



LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

En 2019, la communication a été renforcée : rencontre annuelle de l'ensemble des services techniques communaux, contacts réguliers, réunion des interlocuteurs des services aménagement, groupe de travail sur la domanialité des réseaux et 3 réunions de la commission assainissement. Par ailleurs, la Direction intervient en lien étroit avec ses partenaires dans le domaine de l'assainissement : Département de la Seine-Saint-Denis, Département du Val-de-Marne, SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France), Agence de l'eau et structures porteuses des SAGE (Schémas d'aménagement et de gestion des eaux).

LE TERRITOIRE A FORMALISÉ PLUSIEURS ENGAGEMENTS EN 2019

- Signature de la convention de mandat avec l'Agence de l'Eau qui permet au Territoire de faire bénéficier les propriétaires des aides financières de l'Agence de l'eau pour la mise en conformité de l'assainissement sur domaine privé.
- Adoption du protocole d'engagement pour la baignade.
- Adoption de la stratégie d'adaptation au changement climatique.
- Engagement du travail sur la convention de coopération cadre avec le Département de la Seine-Saint-Denis et les trois autres EPT.

CAP SUR 2020

- Engagement du Schéma directeur d'assainissement.
- Engagement du plan d'action baignade.
- Renforcement de la communication avec les Villes.
- Renforcement du partenariat avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, notamment sur l'instruction des permis de construire.

DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS

CHIFFRES-CLÉS

2 lignes de RER



1 ligne de tramway



56 lignes de bus



3 grands axes



A3, A4, A86

2 routes nationales



RN3, RN304



Grand Paris Grand Est

- Réalise des études portant sur le périmètre de plusieurs communes.
- Élabore le Plan local de déplacements sur le territoire.
- Assure la promotion et le suivi des grands projets de transports.
- Déploie les réseaux de véhicules électriques et vélos en libre-service.
- Suit la mise en œuvre du prolongement du tramway T4 à Clichy-sous-Bois et Monfermeil.
- Prévoit l'aménagement et l'intermodalité autour des gares du Grand Paris Express.

Faits marquants en 2019

- Inauguration du prolongement du tramway T4.
- Étude sur les déplacements à l'échelle du territoire.

LE SOUTIEN DES GRANDS PROJETS DE TRANSPORTS URBAINS : DES ENJEUX MAJEURS POUR LE TERRITOIRE

Les enjeux liés aux transports et à la mobilité sont nombreux pour Grand Paris Grand Est. Plusieurs projets d'ampleur devraient apporter des éléments de réponse aux difficultés de mobilité identifiées, en particulier :

- la mise en service du TZen3 de Paris aux Pavillons-sous-Bois et à Livry-Gargan;
- le prolongement de la ligne 11 du métro de Rosny-sous-Bois à Noisy-le-Grand;
- le respect des calendriers de mise en service des lignes 15 et 16 du métro.

EN 2019, L'ÉTUDE RELATIVE AUX DÉPLACEMENTS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE A PERMIS :

- de mettre en lumière l'armature du réseau actuel de déplacements;
- d'identifier les difficultés et les manques en matière de liaisons;
- d'identifier les besoins à partir de l'analyse des projets urbains;
- de proposer et de planifier des actions d'accompagnement des projets urbains;
- le suivi de l'étude de pôle de la gare du Grand Paris Express a posé les bases d'une organisation des espaces autour de la future gare;
- le lobbying concernant le prolongement de la ligne 11 du métro s'est concrétisé par l'envoi de courriers aux décideurs institutionnels.



DES ASSOCIATIONS MOBILISÉES POUR LA PROMOTION DE LIGNES DE TRANSPORT

- L'association de promotion du prolongement de la ligne 11 (entre Rosny-Bois-Perrier et Noisy-Champs) soutient la réalisation du tronçon comme faisant partie à part entière du Grand Paris Express ;
- Une association a pour objet la **promotion de la ligne 16 du Grand Paris Express**, considérant qu'il serait très préjudiciable pour les habitants de reporter le calendrier de cette ligne dont les travaux préparatoires ont démarré.
- Une association a pour objet la **promotion de la ligne de transport en commun en site propre sur l'ancienne RN3 (TZen3)**, considérant qu'il faut stabiliser la réalisation et les financements du TZen3 et que les Villes du Territoire souhaitent son prolongement jusqu'à Vaujours.



CAP SUR 2020

- Achèvement des travaux du prolongement du Tramway T4.
- Poursuite de la mobilisation pour obtenir le prolongement de la ligne 11 jusqu'à Noisy-Champs.
- Démarrage des travaux du TZen3 sur l'ex-RN3 et engagement d'études pour son prolongement jusqu'à Vaujours.
- Études pour le TCSP (transport collectif en site propre) sur l'ex-RN34.
- Suivi du calendrier de réalisation des lignes 15 et 16 du Grand Paris Express.

➤ Zoom Un nouveau moyen de transport écologique : le prolongement du tramway T4

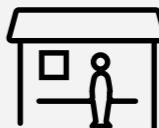
Le tramway T4 assure depuis 2006 une liaison entre Bondy et Aulnay-sous-Bois. Son prolongement, qui crée une nouvelle liaison depuis Bondy par un débranchement de la voie jusqu'à Montfermeil, a été inauguré le 14 décembre 2019.

Afin de faciliter le prolongement du tramway T4, Grand Paris Grand Est a joué un rôle d'interface entre Île-de-France Mobilités, le maître d'ouvrage et les communes. Les 11 nouvelles stations (dont 9 ouvertes en 2019) desserviront Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Ce nouveau moyen de transport écologique devrait offrir à **37 000 voyageurs quotidiens** des correspondances avec les RER B et E, la future ligne 16 du Grand Paris Express et le TZen3.

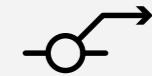
Grand Paris Grand Est a assuré plusieurs missions :

- le suivi de la planification des travaux;
- l'accompagnement dans la mise en place de plans de circulation;
- la négociation des conventions de gestion des espaces publics;
- la participation aux instances de pilotage du projet en Préfecture;
- la participation à la réorganisation du réseau de bus en amont de l'arrivée du T4;
- l'accompagnement des publics dans le cadre des clauses d'insertion sociale et professionnelle;
- les plans d'exécution, plans d'aménagement, mobilier urbain, ont été analysés et parfois amendés, en vue d'une rétrocéSSION des espaces publics aux Villes et des ouvrages d'assainissement à l'EPT. Les conventions de gestion et de rétrocéSSION des espaces ont été négociées avec Île-de-France Mobilités (IDFM). Enfin, un travail approfondi a été réalisé entre IDFM et les Villes sur la réorganisation du réseau bus à l'horizon 2020 aux abords du T4 et a abouti à un accord.

Le T4 en chiffres



➤ 11 nouvelles stations
dont 9 ouvertes en 2019.



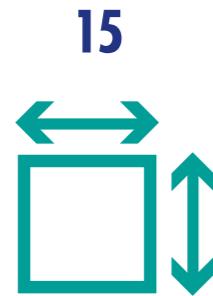
➤ 4 correspondances.



➤ À terme,
37 000 voyageurs
par jour.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

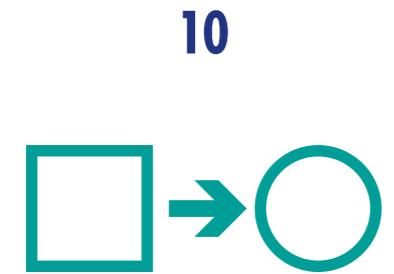
CHIFFRES-CLÉS



opérations d'aménagement conduites



avenants de transfert d'opérations d'aménagement signés



procédures de modification de Plan local d'urbanisme



études urbaines d'envergure lancées



Grand Paris Grand Est

- Définit et conduit l'ensemble des procédures de planification urbaine relatives au Plan local d'urbanisme intercommunal et au Règlement local de publicité intercommunal.
- Mène les études et les opérations d'aménagement.

Faits marquants en 2019

- Engagement de la procédure d'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal.
- Démarrage des travaux du Parc nature du Plateau d'Avron.
- Transfert de l'opération Noisy-Est à la Métropole du Grand Paris.

DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT STRUCTURANTES ET DE NOMBREUX PROJETS ENGAGÉS

15 OPÉRATIONS POURSUIVIES EN 2019

- 10 Zones d'aménagement concerté (ZAC) : Mare-Huguet et Coteaux Beauclair (à Rosny-sous-Bois); Maison Blanche (à Neuilly-sur-Marne); Bas-Heurts, Ile de la Marne, Maille Horizon Nord, Noisy Est et Clos d'Ambert (à Noisy-le-Grand); Cœur de ville (à Monfermeil) et Montauban (à Coubron).
- 3 concessions d'aménagement (hors ZAC) : Esplanade de la Commune de Paris (à Noisy-le-Grand), rénovation urbaine (aux Pavillons-sous-Bois), restructuration du centre-ville (à Monfermeil).
- 1 opération d'aménagement de parc : le Plateau d'Avron (à Rosny-sous-Bois).
- 1 opération de restructuration urbaine : la copropriété dégradée du 21 rue des 2 communes (à Rosny-sous-Bois).

ÉCOQUARTIER COTEAUX BEAUCLAIR À ROSNY-SOUS-BOIS



ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Trois démarches ont été menées :

- achèvement du cycle de comités de pilotage communaux et rencontres avec les Maires;
- mise en œuvre d'un cycle de 5 ateliers préparatoires au diagnostic territorial, en collaboration avec l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme), qui ont réuni élus et services administratifs sur les thèmes suivants : environnement, nature, paysage, habitat et dynamiques démographiques, tissus urbains, mobilités et déplacements, activité économique et commerce, équipements;
- formalisation d'un document de synthèse du récolement des zonages et des dispositions réglementaires des PLU communaux.

ÉVOLUTION DE DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX

- Approbation par le Conseil de Territoire de 5 procédures d'évolution de documents d'urbanisme communaux : Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Le Raincy, Rosny-sous-Bois.
- Engagement de 5 procédures d'évolution de PLU communaux : Monfermeil, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Villemomble, Coubron.

Au total, ces procédures ont donné lieu en 2019 à la réalisation de 7 enquêtes publiques et 3 mises à disposition du public. 2 périmètres d'étude, portant sur certains secteurs de Rosny-sous-Bois et de Monfermeil, ont été approuvés par le Conseil de Territoire.

Zoom Lancement de l'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal

L'engagement d'une procédure d'élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) est nécessaire en raison de la caducité prochaine des documents communaux. Un prestataire extérieur a été choisi pour conduire cette démarche. Le travail sur la phase de diagnostic a débuté fin 2019, avec l'objectif d'une approbation en 2021.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU PARC NATURE DU PLATEAU D'AVRON

Les travaux de réalisation du Parc du Plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois ont démarré en juillet 2019. D'une superficie de 15 ha, ce parc s'intègrera au site naturel de 76,5 ha sur les communes de Rosny-sous-Bois (26,3 ha) et Neuilly-Plaisance (50,2 ha).



CAP SUR 2020

- Poursuite du Règlement local de publicité intercommunal.
- Publication du document de synthèse de récolement des PLU communaux.
- Finalisation des travaux du Parc du Plateau d'Avron.
- Études urbaines et suivi d'opérations d'aménagement.

POURSUITE DU TRANSFERT D'OPÉRATIONS

Grand Paris Grand Est est devenu, depuis le 1^{er} janvier 2018, l'autorité compétente pour poursuivre la réalisation des opérations d'aménagement préalablement engagées. Les droits et obligations des communes au titre des concessions d'aménagement ont été transférés à l'EPT. L'année 2019 a été marquée par la poursuite et la finalisation des avenants de transfert des opérations d'aménagement initiées par les communes.

Des **protocoles tripartites** ont complété les avenants de transfert conclus entre l'aménageur et l'EPT, nouveau concédant, afin de permettre une clarification entre les trois parties (EPT, aménageur et Villes), concernant notamment les participations à l'équilibre des opérations ou les participations aux équipements publics qui ont été réparties.

Enfin, l'opération Noisy-Est pôle Gare à Noisy-le-Grand est devenue d'intérêt métropolitain par la délibération de la Métropole du Grand Paris en octobre 2019. Une modification des parts détenues par l'EPT a donc été présentée au Conseil de Territoire.

ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT

3 études d'aménagement ont été lancées au 2^e semestre 2019 : plan-guide du centre-ville élargi à Monfermeil, ex-A 103, ex-RN 34.

Une convention de surveillance et d'interventions foncières a été signée avec la SAFER pour permettre la préemption des terrains de la ZAC Montauban à Coubron, situés en zone agricole ou naturelle du PLU, pour lesquels Grand Paris Grand Est n'a pas de droit de préemption. Un partenariat a également été noué avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France.

Des études ponctuelles ont été menées sur la suite à donner à la ZAC Montauban à Coubron d'une part, et à l'opération de RHI à Rosny-sous-Bois d'autre part.

Les opérations d'aménagement en ZAC de Noisy-le-Grand et de Rosny-sous-Bois sont éligibles à la subvention régionale des 100 quartiers innovants et écologiques (QIE).

HABITAT, RENOUVELLEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE

CHIFFRES-CLÉS



70 %
des surfaces bâties
dédiées au logement
pour environ
170 000 habitants

- 36 % de logements individuels
 - 39 % de logements collectifs privés
 - Près de 25 % de logements sociaux.
40 % du logement social est en QPV.
- Environ 6 000 logements sociaux sous conventionnement avec l'ANAH (accompagnement de copropriétés fragiles)

18 % de la population du territoire



11 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) répartis sur 7 communes : 68 540 habitants concernés.

3 villes concernées par le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)



Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Villemomble, pour environ 800 M€ d'investissement.

2 équipements dédiés
au droit et à la justice



à Clichy-sous-Bois et à Noisy-le-Grand (ouvert depuis avril 2019) : 15 000 personnes accueillies



LES ATELIERS MÉDICIS

Grand Paris Grand Est

Grand Paris Grand Est se mobilise pour l'amélioration des conditions de vie, l'attractivité résidentielle et la diminution des disparités territoriales en s'appuyant sur trois compétences :

- les politiques publiques de l'habitat;
- le renouvellement urbain;
- la politique de la ville et l'accès au droit.

Faits marquants en 2019

- Transfert de la compétence habitat à l'EPT pour 12 communes.
- Ouverture de la Maison du Droit de Noisy-le-Grand.
- Signature du Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PER).
- Comités d'engagement ANRU pour les projets NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) de Neuilly-sur-Marne et Villemomble.
- Troisième séance plénière de la Conférence intercommunale du logement (CIL).

UNE POLITIQUE DE L'HABITAT EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE ET DU RESPECT DES IDENTITÉS LOCALES

ANIMATION DE LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

La Conférence intercommunale du logement (CIL), instance de gouvernance partenariale en matière de politique d'attribution des logements sociaux, est animée par l'EPT. Elle définit et suit les objectifs en matière d'attribution de logements sociaux pour une meilleure mixité. En 2019, les travaux de la CIL se sont poursuivis avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités, bailleurs sociaux, réservataires de logements sociaux, maîtres d'ouvrage d'insertion et représentants d'usagers et d'associations. Une troisième séance plénière de la Conférence a eu lieu en juillet.



Zoom Grand Paris Grand Est, « meilleur élève » du département

Dans le cadre de la convention territoriale, un travail important a été mené pour identifier les premières opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis hors site et hors QPV. Ce travail multipartenarial, qui a mobilisé Villes, bailleurs sociaux et la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), a permis d'inscrire 150 logements dans la convention.

PARTICIPATION AUX CONVENTIONS D'UTILITÉ SOCIALE (CUS)

La Direction a animé le travail d'association de l'EPT et des communes aux Conventions d'utilité sociale (CUS) élaborées par les bailleurs sociaux. Ces documents constituent le cadre contractuel, défini avec l'Etat pour 6 ans, fixant la mission d'intérêt général des organismes d'HLM. Les nouvelles CUS renforcent la mixité sociale et l'attribution des logements aux publics prioritaires, hors quartiers en politique de la ville (QPV).

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE AMÉLIORATION DU PARC IMMOBILIER BÂTI, RÉHABILITATION ET RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE

La compétence amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre, partagée avec la MGP, a été transférée à l'EPT le 1^{er} janvier 2019. Des dispositifs d'accompagnement et de redressement des copropriétés sont désormais sous maîtrise d'ouvrage de l'EPT :

- 2 Opérations programmées d'amélioration de l'habitat-copropriétés dégradées (OPAH-CD) à Clichy-sous-Bois et Monfermeil;
- 3 Programmes opérationnels préventifs d'accompagnement des copropriétés (POPAC) à Clichy-sous-Bois, Monfermeil et Noisy-le-Grand;
- 1 étude pré-opérationnelle sur 2 000 logements (diffus-pavillonnaire et petites copropriétés) à Clichy-sous-Bois.

L'EPT est impliqué auprès de la Ville de Clichy-sous-Bois dans l'Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN).

AUTRES ACTIONS DANS LE DOMAIN DE L'HABITAT

- L'EPT a préparé une consultation pour un diagnostic de l'habitat privé à l'échelle du territoire, en associant les villes et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).
- L'EPT a animé le club habitat, instance créée pour échanger sur les sujets habitat (CIL et habitat privé) avec les Communes.

UN RENOUVELLEMENT URBAIN AMBITIEUX

La compétence renouvellement urbain exercée par l'EPT recouvre le montage et la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain contractualisés avec l'ANRU.

L'EPT pilote :

- Les 3 projets inscrits au titre du NPNRU : à Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Villemomble.
- La fin du PRU 1^{re} génération à Clichy-sous-Bois et Monfermeil.
- Les projets impliquant de nombreux partenaires : l'Etat, l'ANRU, Action logement, la Banque des Territoires, les porteurs de projet (EPT et Maires), les maîtres d'ouvrage (bailleurs sociaux et promoteurs, collectivités et aménageurs), et les habitants.
- Les études préalables des opérations d'aménagement et les négociations pour leur financement.

DÉMOS : LES ENFANTS APPRENTIS MUSICIENS DANS LES QPV

Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, le projet DÉMOS propose un apprentissage de la musique classique aux enfants de 7 à 12 ans habitant dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Depuis octobre 2019, Grand Paris Grand Est s'est associé à la Philharmonie de Paris pour déployer et piloter le projet sur le territoire avec plus de 100 enfants participants.



CAP SUR 2020

- Lancement du diagnostic habitat privé à l'échelle de l'ensemble des communes du Territoire.
- Signature de la convention territoriale ANRU et de la 1^{re} convention quartier (NPNRU de Clichy-sous-Bois).
- Pilotage et animation de la prorogation de la Convention de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) Clichy/Monfermeil jusqu'en 2022.
- Lancement d'un diagnostic sécurité et prévention de la délinquance à l'échelle du Territoire.

POLITIQUE DE LA VILLE ET ACCÈS AU DROIT : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

La compétence politique de la ville et l'accès au droit exercés par Grand Paris Grand Est recouvre :

- La coordination de la Politique de la Ville et des contrats de ville de 7 Villes (Clichy-sous-Bois, Gagny, Monfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Villemomble).
- L'appui dans le pilotage et l'animation des contrats de ville
- La gestion des Maisons de Justice et du Droit implantées à Clichy-sous-Bois et Noisy-le-Grand

PILOTAGE DE LA RÉNOVATION DES CONTRATS DE VILLE

L'année 2019 a été, pour l'essentiel, consacrée au pilotage de la rénovation des contrats de ville, initié par le Gouvernement. Le Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PER) a été conclu après **7 mois de concertation intense** avec les services des Villes, les associations, les services et opérateurs de l'Etat ainsi que les Conseils citoyens.

Cette concertation a permis de lancer des négociations avec l'Etat sur l'opportunité d'une enveloppe territoriale sur le pilier développement économique. Une mission d'observation des QPV a été lancée à l'automne. Les premiers résultats ont pu être intégrés au PER.

Zoom Des équipements pour favoriser l'accès de tous les habitants aux droits

La Direction gère deux équipements d'accès au droit et d'aide juridique sur le territoire :

- la Maison de justice et du droit (MJD) à Clichy-sous-Bois;
- la Maison du droit (MDD) à Noisy-le-Grand, inaugurée en avril 2019.

institutionnels tels que les délégués du Procureur, le Juge pour enfants, la protection judiciaire de la jeunesse, le service pénitentiaire d'insertion et de probation. Des permanences d'accès au droit sont organisées avec l'intervention de professionnels du droit. Par ailleurs une présence sociale est assurée au Commissariat de Clichy-sous-Bois/Monfermeil.

En quelques chiffres :

- La MJD a reçu :
♀ 6 132 femmes
♂ 4 391 hommes
- La MDD de Noisy-le-Grand a reçu :
♀ 2 220 femmes
♂ 1 132 hommes

➤ L'intervenante sociale, présente au Commissariat, a accompagné et orienté près de **350 personnes** victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CHIFFRES-CLÉS

51 projets
de demande d'implantation



traités pour un potentiel de 438 emplois

238 personnes



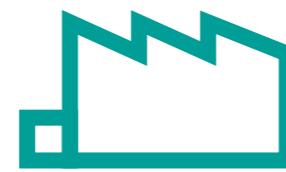
ont bénéficié des services du Point d'accueil à la création d'entreprise

132 personnes



ont été accompagnées par la Boutique de gestion

97 entreprises



ont participé aux actions d'information et à 2 petits-déjeuners d'affaires et d'accompagnement individuel



Grand Paris Grand Est

Grand Paris Grand Est favorise l'attractivité économique du territoire et met en œuvre :

- des actions de prospective ;
- une recherche de nouveaux investisseurs ;
- un appui aux grands projets d'aménagement ;
- une offre de services en faveur de la compétitivité des entreprises.

Faits marquants en 2019

- Réalisation de la 1^{re} phase du Schéma de développement économique et lancement de la 2^e phase.
- Démarrage de la Mission accueil et prospection des entreprises.
- Participation au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) 2019.
- Avancement du projet de pôle de développement entrepreneurial du Plateau.

REFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Direction du développement économique est intervenue selon 3 axes de travail en 2019 :

- **consolider les orientations de l'année 2018 en développant des outils structurants ;**
- **approfondir les démarches participatives avec les acteurs locaux, publics et privés ;**
- **optimiser les partenariats pour promouvoir le territoire et accroître son attractivité.**



DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES FONDÉES SUR LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

- Réalisation de la 1^{re} phase du Schéma de développement économique, en étroite collaboration avec les acteurs publics et privés, pour aboutir à un diagnostic et une analyse des forces et faiblesses du territoire.
- Lancée fin 2019, la 2^e phase du schéma consacrée à la définition des orientations stratégiques, se poursuit en 2020. Des entretiens avec les Maires ont été organisés et deux réunions « Commission de développement économique élargie » ont eu lieu.
- Des outils de connaissance du territoire ont été utilisés. Ils offrent une vision dynamique des changements à l'œuvre en matière économique :
 - une banque de données sur l'immobilier d'entreprise, opérationnelle depuis le 2^e semestre 2019, recense l'offre du parc existant mais aussi les projets dont la réalisation est prévue à court et moyen terme ;
 - un observatoire économique compile des données dont les sources identifiées et sécurisées permettent de mesurer et d'analyser l'attractivité du territoire.

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

L'EPT dispose de plusieurs volets d'actions concernant la création d'entreprise :

- en interne avec l'Espace 22 (pépinière de Rosny-sous-Bois) et le Point d'accès à la création d'entreprise (PACE) à Montfermeil ;
- en externe avec un point d'accueil à l'hôtel de ville de Noisy-le-Grand (BGE).

En 2019, le soutien à la création d'entreprise s'est poursuivi par la mise en œuvre et la coordination du dispositif régional Entrepreneur#Leader, l'accueil des porteurs de projet et la poursuite des actions du PACE pour préparer l'ouverture du Plateau (le pôle de développement entrepreneurial) : formations, montée en qualification des jeunes créateurs, organisation de petits-déjeuners.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL

Grand Paris Grand Est encourage l'innovation et le dynamisme entrepreneurial local et a préparé en 2019 l'ouverture de son premier équipement économique, le Plateau, situé à Montfermeil.

- Recherche de nouveaux débouchés initiée auprès des entreprises, en lien avec la Convention signée avec la Société du Grand Paris.
- Mise en place d'une offre de services aux entreprises. Cette offre a permis d'identifier les potentialités du tissu économique et de repérer les activités à haut degré de technicité et d'ingénierie, notamment en matière de construction.
- Accompagnement au montage d'un pôle d'innovation sociale basé sur une grappe d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Préparation de l'ouverture du Plateau : conception des travaux d'aménagement, définition du modèle économique, recherche de nouveaux partenariats et financements, information et prospection du public cible.
- Conseils et accompagnement des entrepreneurs des hôtels d'activités de Clichy-sous-Bois et Montfermeil ;



- Animation des clubs d'entreprises par l'organisation de rencontres thématiques : réunions d'affaires avec les acteurs du Grand Paris Express, seconde édition de l'événement interentreprises organisé à Gagny le 11 avril 2019.

OFFRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES, PROSPECTIVE ET STRATÉGIE

- La 2^e participation de Grand Paris Grand Est au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) en décembre 2019 a permis de présenter les projets phares d'aménagement, les équipements économiques majeurs et la stratégie de développement du territoire. La vie du stand a été rythmée par de nombreuses animations.
- L'étude de diagnostic préalable à la requalification de zones d'activités économiques du Territoire a été lancée. Elle a débuté par le diagnostic économique, urbain, paysager, architectural et technique des zones d'activités économiques. À l'issue de la 2^e phase, 3 zones d'activités économiques seront sélectionnées.
- L'EPT a participé au groupe de travail sur le développement territorial du cluster Descartes pour construire une stratégie commune de promotion territoriale. Une identification des entreprises, start-ups ou laboratoires de recherche qui pourraient mener des expérimentations sur le territoire a démarré.
- L'étude et la programmation de la signalétique de la Zone d'activité des Richardets de Noisy-le-Grand a été réalisée en 2019.

Zoom Lancement de la Mission prospection et accueil des entreprises

Afin d'inscrire davantage Grand Paris Grand Est dans la dynamique métropolitaine et ses enjeux de développement économique, la Mission prospection et accueil des entreprises (PAE) a été lancée. L'année 2019 a permis de consolider ses 2 axes d'intervention.

- La prospection des entreprises : 51 demandes d'implantation (soit un potentiel de 438 emplois) ont été identifiées et traitées en 2019. L'EPT communique sur ses atouts économiques par une présentation du territoire sur le site Pôle implantation entreprises. La Mission PAE développe également des relations avec les opérateurs publics ou privés pour faire valoir ses atouts.
- L'accueil des investisseurs : il s'effectue à partir d'une bourse aux locaux disponibles sur le territoire. La recherche et l'orientation des prospects vers l'immobilier d'entreprise s'opèrent aussi à l'aide des liens noués avec les commercialisateurs. La Mission assure l'accompagnement des prospects à partir d'une offre de service personnalisée.

CAP SUR 2020

- Réalisation de la 2^e phase du Schéma de développement économique.
- Déploiement de l'offre de services de la Direction avec une présence renforcée auprès des Villes, des entreprises et des porteurs de projets.

EMPLOI, FORMATION, INSERTION

CHIFFRES-CLÉS

Près de
4 000
habitants



de Clichy-sous-Bois
et de Monfermeil accompagnés
dans leur démarche emploi
ou formation

740
allocataires
du RSA



soutenus dans leur parcours
d'insertion sociale
et professionnelle

+ de **550**
personnes
bénéficiaires



d'un apprentissage
de la langue française

571
participants



à des ateliers
de la plateforme numérique

7 283
usagers mensuels



de Clichy-sous-Bois
et de Monfermeil accompagnés,
dans leur démarche emploi ou
formation, à la Maison des
services publics.

83
animations
de terrain



avec les animateurs de la Maison
de l'habitat.

370
personnes éloignées
de l'emploi



ont bénéficié de contrats clause
d'insertion et achats responsables.



Grand Paris Grand Est

- Met en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion dans les communes de Clichy-sous-Bois et Monfermeil, en complémentarité des opérateurs locaux.
- Prend en charge la coordination, la mise en œuvre et le suivi des clauses d'insertion dans l'ensemble des Villes membres du Territoire.

Faits marquants en 2019

- Mise en œuvre d'une approche collective insertion-emploi.
- Dynamique partenariale via des groupes de travail thématiques transversaux.
- Mise en place d'une ressourcerie éphémère à la Maison de l'habitat avant Noël.
- Organisation de 2 ateliers sur le numérique.

IMPULSER UNE DYNAMIQUE EMPLOI-INSERTION SUR LE TERRITOIRE

UN ACCUEIL COMMUN

MAISON DES SERVICES PUBLICS DE MONFERMEIL

Gratuite Néelma, Ville de Clichy-sous-Bois



La Direction emploi, formation, insertion et équipements territorialisés a un rôle d'interface et définit une stratégie communautaire en vue de renforcer l'emploi et l'insertion dans la complémentarité des opérateurs existants. La Direction porte 7 services de proximité, centrés sur les villes de Clichy-sous-Bois et de Monfermeil. Les services accompagnent les habitants dans leur parcours d'insertion professionnelle et de formation.

L'INSERTION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Dans le cadre du Projet insertion emploi de Clichy-sous-Bois et Monfermeil, Grand Paris Grand Est a accompagné **740 bénéficiaires** du Revenu de solidarité active vers l'insertion dans l'emploi, dont 313 Monfermeillois et 427 Clichois. Le service a cumulé **1 800 heures de rendez-vous individuels et collectifs**.

L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

En complément de l'action de Pôle emploi et grâce au soutien financier du Fonds social européen (FSE), Grand Paris Grand Est propose aux demandeurs d'emploi de Clichy-sous-Bois et Monfermeil une offre plurielle de services favorisant leur accès à l'emploi dans la durée. Cette offre inclut un conseil collectif et individualisé, une appropriation des outils d'accès à l'emploi et un accompagnement global des jeunes. 25 % du public reçu n'a jamais été scolarisé et 25 % a abandonné la scolarité. En 2019, **270 personnes ont été suivies régulièrement dans leurs projets d'entrée en formation ou en emploi**.

MISE EN ŒUVRE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LES « PROJECTIONS DANS L'EMPLOI »

La projection dans l'emploi est la clé de la réussite d'un parcours d'accompagnement vers l'emploi.

- Chaque mois, un métier ou une formation est présenté : un habitant témoigne de son parcours de vie et de son entrée en formation ou en emploi. Ce rendez-vous a été lancé en 2019 et 46 personnes ont participé à deux sessions (service à la personne et espaces verts).
- Organisation de rencontres « emploi sur mesure » avec l'association C2DI93. L'objectif est de présenter aux recruteurs 2 candidats sur la base des compétences et non du CV. 31 offres d'emploi ont été proposées, dont 9 à la Mairie de Monfermeil (6 prises de poste).

LES CLAUSES D'INSERTION ET L'ACHAT RESPONSABLE : DES LEVIERS POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Accompagnement par le service clauses sociales et achat responsable de plusieurs dizaines de maires d'ouvrage pour l'introduction de ces clauses dans leurs marchés

Convention signée avec la Société du Grand Paris et le Département afin de proposer des emplois dans des secteurs rencontrant des difficultés de recrutement

Appui au développement des structures d'insertion par l'activité économique sur le territoire

Dans le cadre des travaux du Grand Paris Express et avec la RATP (ligne 11), de nombreux postes sont proposés aux publics relevant des clauses d'insertion

Emplois proposés dans d'autres filières du secteur tertiaire

- Autres ateliers organisés : 2 réunions collectives sur les modes de garde d'enfants ; deux cycles « Atelier mobilité » ; 2 sessions de formation prévention et secours civique ; 2 sessions de remobilisation pour catalyser l'entrée en emploi.

LA PLATEFORME LINGUISTIQUE

En 2019, 556 personnes se sont inscrites aux programmes proposés par la Plateforme linguistique (accueil à DEFI et à l'association ASTI 93). 422 personnes ont suivi des ateliers sociolinguistiques ou des cours de français multi-niveaux sur l'année scolaire 2019-2020 afin d'accroître leur employabilité et leur intégration dans leur cadre de vie.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI À LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Grand Paris Grand Est développe un service d'accompagnement des publics en recherche d'emploi vers le numérique visant deux objectifs :

- lutter contre la fracture numérique et encourager la familiarisation avec les outils informatiques ;
- accompagner les demandeurs d'emploi vers les filières professionnelles du numérique.

571 personnes ont participé à des ateliers de la plateforme en 2019.

LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Il s'agit d'un équipement de proximité pour l'accès au droit avec des permanences de la CAF et de la CPAM, ainsi qu'un point d'accès au numérique pour accompagner les usagers.

LA MAISON DE L'HABITAT

Ses missions sont encadrées par une convention multi-partenariale d'objectifs et de moyens entre 4 bailleurs sociaux et 3 collectivités territoriales : Clichy-sous-Bois, Monfermeil et l'EPT. Les agents réalisent des animations sur le cadre de vie et sur des thématiques identifiées dans la convention de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Elle a un rôle d'observateur du territoire, de l'espace public et de l'espace privé sur les problématiques du vivre ensemble et d'animateur de projets.

CAP SUR 2020

- Mise en œuvre d'un dispositif d'apprentissage alternant distanciel et présentiel et formation des utilisateurs.
- Proposition d'un parcours en distanciel pour les cours de français langue étrangère.
- Mise en place d'une aide à l'utilisation d'une borne informatique pour les démarches administratives.
- Accompagnement des habitants à l'utilisation des services en ligne.

DANS LES COULISSES DE GRAND PARIS GRAND EST

FINANCES

DEPUIS 4 ANS, LES 14 MAIRES DU TERRITOIRE MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF DE GRAND PARIS GRAND EST SE SONT ATTACHÉS À CONSTRUIRE UNE ADMINISTRATION INTERCOMMUNALE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES COMMUNES.

- Une administration **ancrée dans le territoire**, de proximité, en cohérence avec les projets des Villes et des partenaires étatiques et locaux.
- Une administration **économique** vis-à-vis de la dépense publique, optimisant les opportunités de mutualisation et d'économie d'échelle avec les Villes. L'engagement de construire une administration efficiente tout en apportant de nouveaux services publics aux habitants a été tenu.
- L'action de l'EPT est dirigée tout entière vers un objectif d'**amélioration du service public** rendu aux habitants, la création d'une nouvelle structure devant être l'occasion de mettre en place des **politiques publiques innovantes**.

LA DIRECTION DES FINANCES ET DU CONTRÔLE DE GESTION :

- construit chaque année le budget du Territoire;
- exécute les tâches comptables qui permettent la continuité des missions de service public;
- analyse les comptes dans le but d'améliorer le fonctionnement du service public.

Faits marquants en 2019

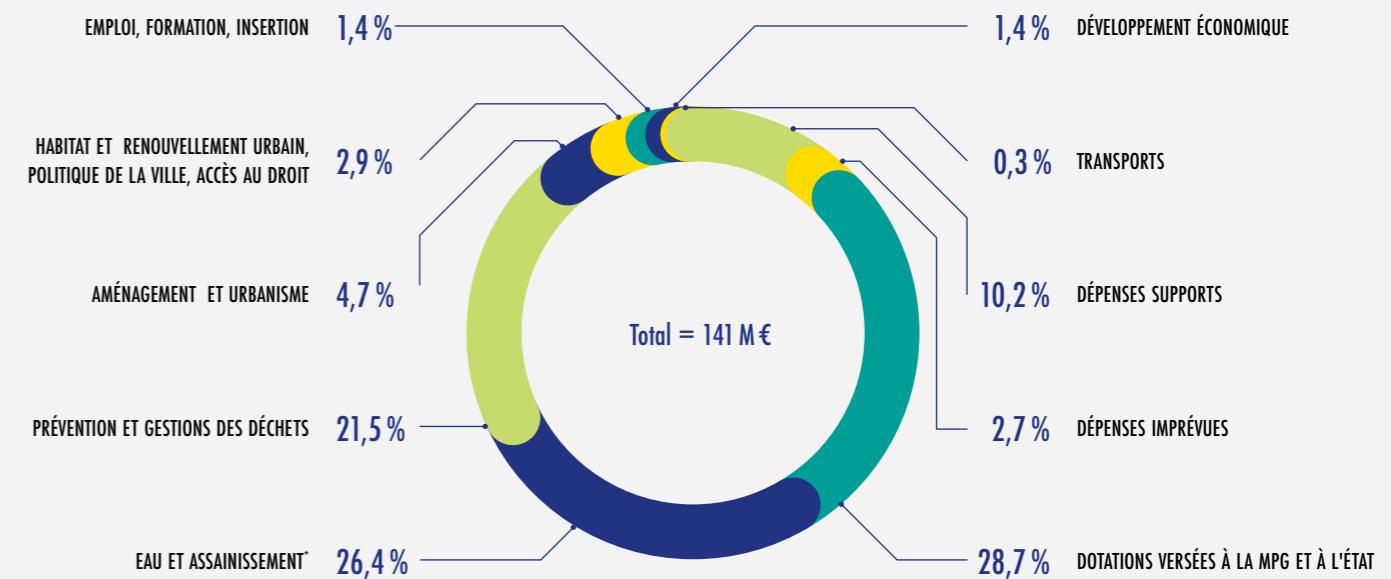
- Intégration de la cellule de financement au sein du pôle pilotage budgétaire et optimisation financière.
- Mise en place du nouveau logiciel « Ciril finance » pour tous les services.

DES ACTIONS TRANSVERSALES EN LIEN AVEC LES DIRECTIONS ET LES 14 VILLES DU TERRITOIRE

- La préparation du budget 2020.
- L'animation de la CLECT 2019 : transfert de la compétence habitat pour les 14 communes et introduction d'un nouveau mode de financement des eaux pluviales pour les travaux d'investissement.
- Le lancement d'une étude globale sur l'optimisation de la compétence déchets et sur les moyens de diversification du financement de la compétence.
- Partenariat avec les Directions des finances des Villes (partage des enjeux financiers).



Répartition des masses budgétaires 2020,
dont près de 60 % concernent les compétences opérationnelles de Grand Paris Grand Est.



¹Budget HT.

LA MISSION STRATÉGIE, COOPÉRATIONS ET COMMUNICATION :

- Participe à la définition des orientations stratégiques de l'EPT auprès du Directeur général des services et des élus;
- Assure un appui au DGS sur l'évolution de l'organisation et des compétences, le suivi de l'activité et le pilotage transversal des politiques publiques;
- Conduit des projets transversaux et structurants pour le Territoire et ses habitants (Plan climat air énergie territorial, suivi des Jeux Olympiques 2024);
- Communique et valorise, en interne et en externe, les actions portées par l'EPT.

Faits marquants en 2019

- Animation des instances territoriales.
- Participation au réseau de l'Alliance des Territoires (EPT franciliens).
- Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial et obtention d'un partenariat financier avec l'ARS et l'ADEME.
- Rédaction du rapport Développement Durable 2019.
- Adhésion au label Terre de Jeux 2024 et adoption d'une Stratégie territoriale d'accompagnement des Jeux.
- Conception et diffusion de supports de communication internes et externes et organisation d'événements.

DES PROJETS TRANSVERSAUX STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Plan climat air énergie territorial (PCAEt)

Lancée en 2019, l'élaboration du Plan climat air énergie territorial de l'EPT est un outil d'impulsion et de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Grand Paris Grand Est a fait le choix de porter un axe santé afin d'intégrer cette dimension aux objectifs de transition énergétique et écologique.

La Mission a impulsé une dynamique de territoire pour construire le PCAEt avec les acteurs des Villes et de l'EPT :

- animation de 2 groupes de travail avec les Villes et les Directions de l'EPT;
- organisation de 4 commissions santé environnement;
- entretiens avec les Maires du Territoire.



L'avancée du projet s'est traduite par :

- l'organisation et l'animation d'un forum participatif à Rosny-sous-Bois pour co-construire le diagnostic et identifier des premières pistes d'actions (plus de 100 participants);
- l'obtention d'un partenariat financier avec l'ARS (Agence régionale de santé) et l'ADEME (Agence de la transition écologique) pour un soutien au volet santé du PCAEt dans le cadre de l'AMI santé environnement et aménagement durable (25 000 €);
- l'élaboration et la validation du diagnostic du PCAEt et lancement de l'évaluation environnementale stratégique.

Jeux Olympiques 2024

Le Territoire et les Villes participent aux dispositifs mis en œuvre autour de l'organisation, en France, de cet événement mondial en 2024. L'objectif est de développer une stratégie et des actions innovantes, adaptées à la situation économique et sociale des Villes et au bénéfice des habitants et des entreprises.

La Mission a engagé une dynamique de territoire en lien avec les Villes et les Directions de l'EPT :

- organisation de 6 comités techniques avec les référents JO des Villes;
- organisation de 2 commissions thématiques équipements sportifs et culturels.

L'EPT participe aux différentes instances territoriales mises en place dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 :

- contribution à la mise en œuvre de la charte SOLIDEO (charte en faveur de l'emploi et du développement territorial pour les opérations de construction liées à l'organisation des JO 2024);
- contributions à la stratégie Héritage et Durabilité.

L'engagement de Grand Paris Grand Est s'est traduit par :

- l'adoption d'une Stratégie territoriale d'accompagnement des Jeux en concertation avec les Villes;
- l'adoption de la Convention de coopération Paris/Seine-Saint-Denis;
- la labellisation « Terre de Jeux 2024 » obtenue par l'EPT et 7 Villes du Territoire.

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DES AGENTS, DES HABITANTS ET DES VILLES

La Mission a pour objectif de développer une communication interne et externe auprès de plusieurs publics : les agents de l'EPT, les habitants du territoire, les Villes, ainsi que des acteurs publics et privés.

Elle assure :

- la conception, la création, la rédaction, la mise en forme et la gestion de l'impression et de la diffusion de documents de communication (interne et externe);
- la participation à l'organisation d'événements portés par les Directions;
- la gestion des contenus des sites internet et intranet, des relations presse et de LinkedIn;
- la mise en place de plans d'actions de communication pour les projets des Directions.



DE NOMBREUX PARTENARIATS

La Mission travaille en partenariat et de manière transversale avec:

- les Directions de l'EPT;
- les Villes, via plusieurs réseaux:
 - chargés de mission des DGS
 - responsables de la communication
 - référents Plan climat
 - référents JO
- le réseau de l'Alliance des Territoires (EPT franciliens).

CAP SUR 2020

- Construire et porter une stratégie de Territoire partagée avec l'ensemble des Villes.
- Mettre en œuvre la stratégie territoriale d'accompagnement des Jeux Olympiques 2024.
- Porter une démarche de transition écologique transversale avec la finalisation du PCAEt.
- Développer une stratégie et de nouveaux outils de communication en lien avec les Villes du Territoire.

RESSOURCES HUMAINES

SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES:

Dans un objectif de mutualisation et d'efficacité du service public, la Direction gère la carrière des agents, leur paie et les indemnités des élus. Elle accompagne également les Directions sur le volet RH. Enfin, elle a en charge la gestion de la vie au travail des agents.

Formation et gestion des carrières

En 2019, 36 jours de formation CNFPT ont été réalisés en interne (contre 6 en 2018). De nombreuses formations structurantes ont été engagées, comme la formation management dispensée à l'ensemble des cadres intermédiaires de la collectivité.

La sécurisation de la paie, de la carrière et de la gestion des congés des agents a été renforcée par le changement de logiciel de gestion RH au 1^{er} janvier, la dématérialisation des congés et l'automatisation de la production de certains arrêtés.

CHIFFRES-CLÉS

194
agents



90 femmes et 104 hommes
65 cat A, 26 cat B et 103 cat C

771
jours de formation



59 recrutements
et **25** départs



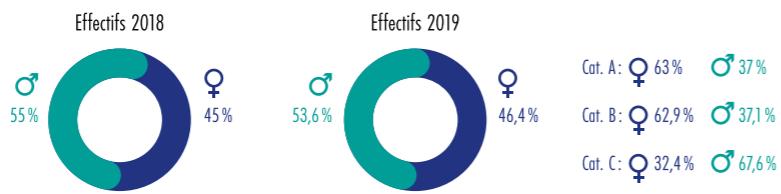
9,5 M€
de masse salariale



Faits marquants en 2019

- Renforcement de la sécurisation de la paie, de la carrière et de la gestion des congés des agents.
- Développement d'une marque employeur pour l'EPT.

VERS L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DES EFFECTIFS



DIALOGUE SOCIAL

En 2019, la Direction a organisé 5 comités techniques (CT) et 2 comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'objectif d'amélioration de la qualité de vie au travail des agents a été poursuivi en 2019 avec la mise en place de titres restaurants pour les 40 agents ne pouvant accéder à l'offre de restauration collective, l'ouverture de permanences CNAS, l'avancée sur le projet intranet ainsi que la mise en place de nouveaux services en lien avec le Centre interdépartemental de gestion.

REFORCER LA COMMUNICATION ET L'ANIMATION MANAGÉRIALE

Afin de promouvoir l'attractivité de Grand Paris Grand Est en qualité d'employeur, le Territoire a mis l'accent sur le développement d'une marque employeur, notamment par la création d'un compte LinkedIn. La collectivité a également participé au salon Top recrutement organisé à La Défense, en lien avec la Mission stratégie coopérations et communication.

CAP SUR 2020

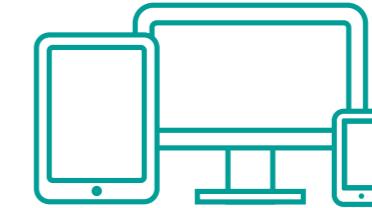
- Réalisation du plan de formation 2021-2023
- Mise en œuvre de la cotation des postes et redéfinition de l'entretien annuel de la collectivité

SYSTÈMES D'INFORMATION

LA DIRECTION SYSTÈMES D'INFORMATION :

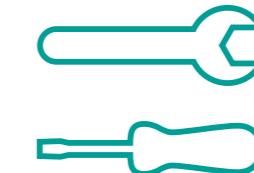
- définit les systèmes d'information adaptés aux objectifs du Territoire et aux besoins et contraintes (réglementaires, budgétaires, organisationnelles et humaines) de l'administration;
- les met en œuvre, les gère, les exploite et en garantit la sécurité.

CHIFFRES-CLÉS



Un parc de **250** postes informatiques, **150** téléphones fixes, **150** téléphones mobiles, **30** imprimantes multifonctions répartis sur **6** sites physiques en réseau

+ de **1 500** interventions



relatives à des incidents et demandes d'assistance

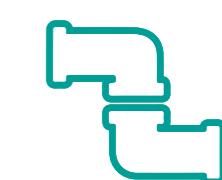


Une dizaine de progiciels et plusieurs dizaines de logiciels et de plateformes en ligne gérés

381 productions cartographiques



réalisées pour les Directions et services



Mise à jour de centaines de kilomètres de réseau d'assainissement sur les outils SIG

Faits marquants en 2019

- Migration de l'ensemble de la téléphonie mobile vers l'opérateur SFR dans le cadre de l'adhésion au SIPPEREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) avec, à la clé, des économies d'échelle.
- Mise en production du site internet de la collectivité.
- Acquisition des outils permettant la construction d'un Web SIG (Système d'information géographique) à l'échelle du Territoire.
- Mise en œuvre d'une carte interactive sur les secteurs de collecte des déchets et d'une plateforme de mise en relation des usagers (Territoire Réemploi).
- Dématérialisation des bons de commande, mise en place d'un outil de gestion électronique des documents et acquisition d'une solution de gestion des délibérations.

DES SYSTÈMES D'INFORMATION ADAPTÉS AUX OBJECTIFS ET AUX BESOINS DE L'ADMINISTRATION

La Direction travaille en partenariat avec l'ensemble des Directions de la collectivité. Dans ce cadre, plusieurs projets transversaux peuvent être cités :

- le projet de gestion de la relation usagers, en collaboration avec la Direction des affaires juridiques, de la commande publique et du patrimoine et les directions opérationnelles concernées ;
- le projet de réalisation d'un intranet, en collaboration avec la Mission stratégie, coopérations et communication et la Direction des ressources humaines ;
- Les nombreuses actions engagées avec la Direction assainissement et eau et le pôle SIG visant à fiabiliser les données des réseaux.

CAP SUR 2020

- Déploiement du Web SIG et développement de son utilisation en interne, auprès des Villes du Territoire et du grand public, en proposant des outils cartographiques dynamiques.
- Réalisation d'un projet global de renouvellement des systèmes d'information des déchèteries.
- Mise en œuvre d'outils et de pratiques pour faciliter et améliorer la collaboration (organisation de conférences, partage de documents, rédaction collaborative, etc.).

AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET PATRIMOINE



LA DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET PATRIMOINE A POUR MISSIONS :

- La préparation, l'organisation et le suivi des instances décisionnelles et délibératives ;
- La sécurisation juridique de l'ensemble des actes de l'EPT ;
- La mise en œuvre de la commande publique et de la politique d'achats ;
- La gestion et l'entretien des locaux ;
- La fourniture aux services de moyens matériels nécessaires à leur bon fonctionnement ;
- La gestion de l'accueil physique et téléphonique (hors équipements territorialisés) et du courrier ;
- L'assistanat du Directeur général des services.

CHIFFRES-CLÉS

15 sites



sur lesquels GPGE déploie son activité

39 véhicules



de tourisme et utilitaires composent la flotte automobile

33 % de la flotte automobile est électrique



sur lesquels GPGE déploie son activité

53 703 appels



reçus en téléaccueil

Faits marquants en 2019

- Amélioration des locaux destinés à l'accueil des usagers des déchèteries et à leurs agents.
- Démarrage de la 3^e phase de l'aménagement du siège de l'EPT à Noisy-le-Grand.
- Pilotage de l'aménagement du Plateau à Montfermeil.

PATRIMOINE : STRUCTURATION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET GESTION DE GRANDS PROJETS

Grand Paris Grand Est comprend un siège, deux antennes et plusieurs équipements de proximité. La Direction affaires juridiques, commande publique et patrimoine assure la gestion et l'entretien de l'ensemble des sites et locaux dont l'EPT est propriétaire ou locataire (maintenance, entretien, réparations et travaux neufs).

Développement de la flotte automobile

En 2019, l'EPT a poursuivi le développement de sa flotte automobile, de façon à accompagner la montée en charge de ses compétences, en acquérant de façon systématique des véhicules électriques.

La flotte automobile est constituée de :

-  8 véhicules légers électriques;
-  10 véhicules légers thermiques;
-  5 petits utilitaires électriques;
-  7 petits utilitaires thermiques;
-  5 véhicules utilitaires (< 3,5 t);
-  4 camions ampliroll (multibennes) aux normes Euro 6.

Amélioration des déchèteries

Dans le cadre d'un plan d'amélioration des déchèteries, piloté par la Direction de la prévention et gestion des déchets, la Direction a engagé depuis 2018 un travail d'amélioration des locaux destinés à l'accueil des usagers et aux agents (espaces de restauration et vestiaires). De nouveaux bâtiments modulaires, redimensionnés en fonction de l'évolution des effectifs, ont été acquis pour 5 sites et les dossiers de demande de permis de construire ont été préparés.

Autres grands projets opérationnels pilotés en 2019

- Le démarrage de la 3^e phase de l'aménagement du siège de l'EPT à Noisy-le-Grand : un architecte a été missionné pour l'aménagement des nouveaux espaces et la reconfiguration partielle des espaces occupés afin de prendre en compte l'évolution des effectifs et de l'organisation des services de Grand Paris Grand Est.
- Le pilotage de l'aménagement du Plateau (à Montfermeil) dont les travaux d'aménagement intérieur ont démarré en août 2019.

UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉQUITABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Grand Paris Grand Est utilise la commande publique pour favoriser le développement durable et l'accès à l'emploi pour tous. L'EPT a mis en place les principes d'une politique d'achat responsable, équitable et écoresponsable dans le cadre de son guide interne en matière de commande publique.

Le Territoire veille, chaque fois que cela s'avère pertinent, à inclure dans les différents marchés une clause contractuelle qui oblige les titulaires à réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Certains marchés ou lots peuvent également être réservés à des entreprises employant des travailleurs handicapés ou en insertion.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Téléaccueil

Afin d'apporter un service de qualité à l'usager, un service de téléaccueil professionnel a été créé en 2018. Ce service est chargé des appels portant sur l'assainissement et les déchets, avec 2 numéros d'appel dédiés, ainsi que du standard général de l'EPT. Le téléaccueil assure également l'accueil physique au siège administratif de l'EPT.

En 2019, 53 703 appels ont été reçus – soit plus de 1 000 par semaine – et 97 % ont été traités :

- numéro vert déchets : environ 50 % des appels;
- numéro assainissement : 20 à 25 %;
- standard général : 25 à 30 %.

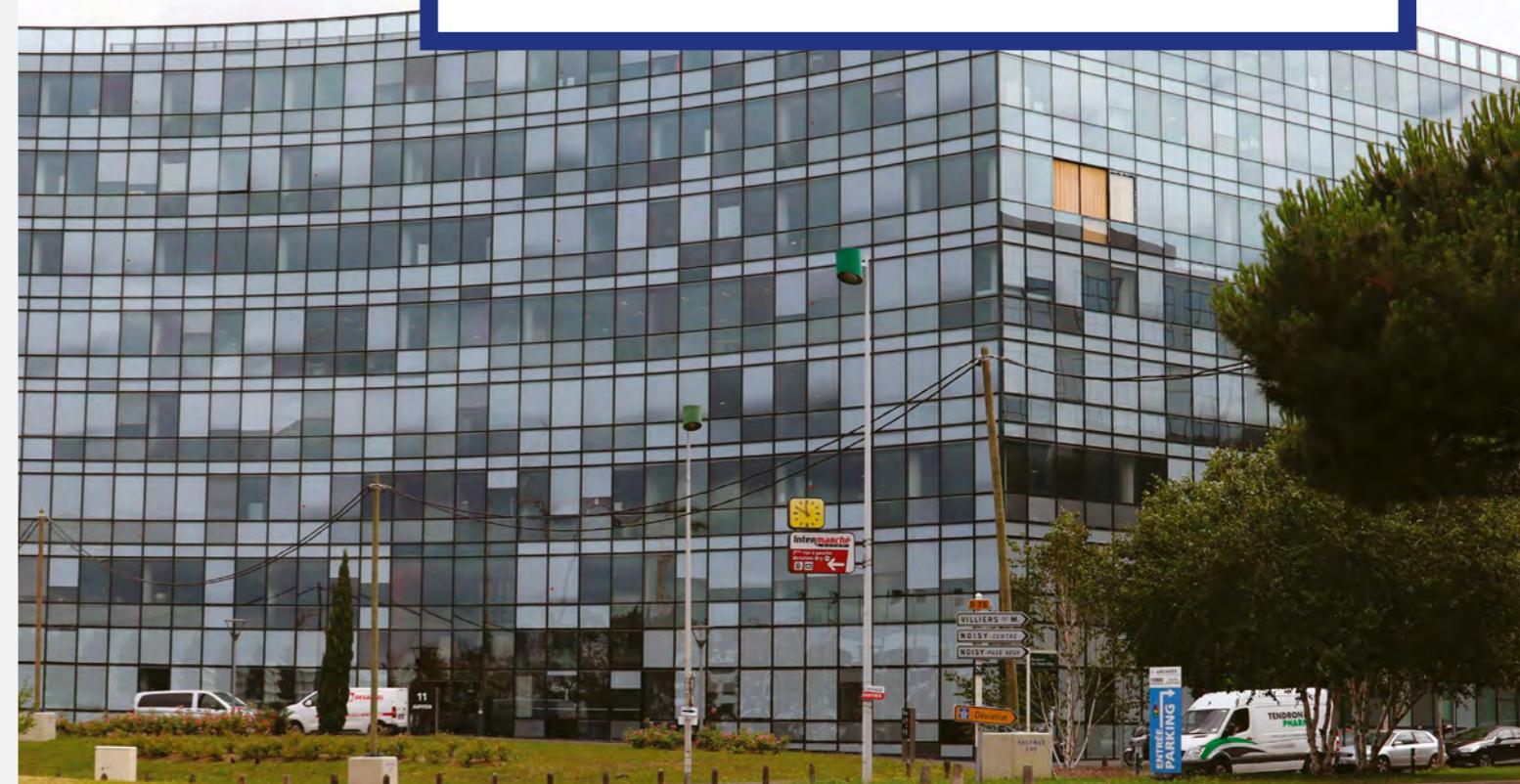
Affaires juridiques

Ce pôle a 3 missions :

- la gestion des instances délibératives (Conseils de Territoire et Bureaux délibératifs);
- la sécurisation juridique de l'ensemble des actes et décisions de l'EPT;
- la gestion des assurances.

CAP SUR 2020

- Travaux d'aménagement du siège de l'EPT.
- Installation des nouveaux bâtiments modulaires des déchèteries.
- Identification et mise en œuvre de nouveaux axes dans la politique d'achat de l'EPT.



Grand Paris Grand Est

11 boulevard du Mont d'Est 93160 Noisy-le-Grand

communication@grandparisgrandest.fr

Tél. : 01 41 70 39 10

grandparisgrandest.fr

Maquette : NYsB

Rédaction : Pascale Plazanet Communication

imprimé en août 2020 à l'imprimerie l'Artésienne.

Imprimé sur papier recyclé

